

L'EAU

UN SERVICE DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Depuis 1959, la Métropole du Grand Nancy assure le service de l'eau destinée à la consommation et celui de l'assainissement des eaux usées domestiques au sein des vingt communes qui la composent.

Ainsi, 45 000 m³ d'eau sont quotidiennement traités pour pouvoir être consommés puis distribués à 63 000 abonnés.

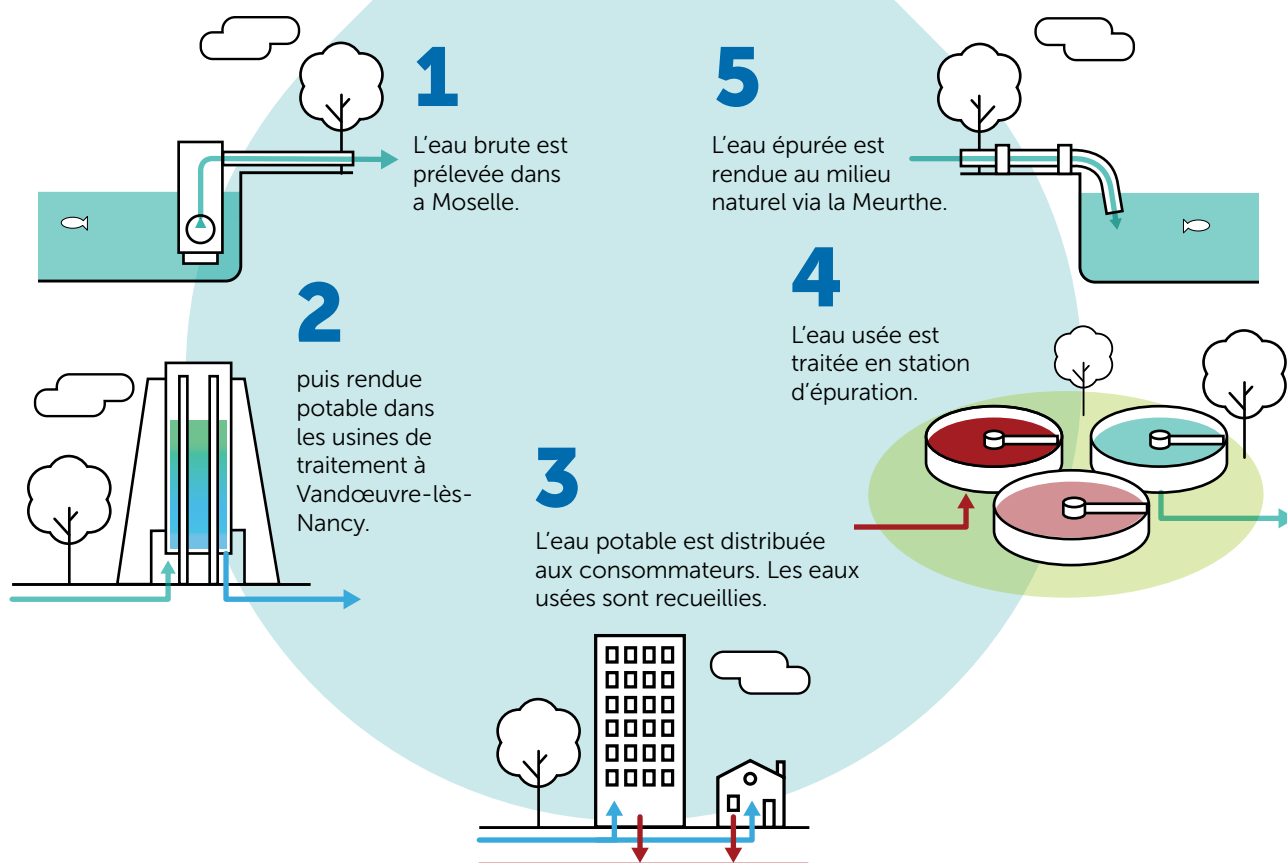
Parallèlement, les eaux usées sont recueillies dans le réseau d'assainissement puis épurées.

Les multiples missions de ces services sont accomplies par près de 200 agents qui s'appuient, pour l'exploitation des usines d'eau potable et de la station d'épuration, sur deux sociétés spécialisées.

Enfin, avec **plus de 1 600 prélèvements par an**, le suivi de la qualité de l'eau constitue une priorité.



LE CYCLE DE L'EAU



TOUS LES JOURS

CHACUN DE NOUS, EN VEILLANT À SES GESTES QUOTIDIENS, PEUT MAÎTRISER SA CONSOMMATION D'EAU

SALLE DE BAIN

Privilégier une **douche** à un bain.

SALLE À MANGER

Buvez l'eau du robinet !

Saine, simple, économique et tellement développement durable...

L'eau du robinet :

- **est contrôlée tous les jours**
- **coûte moins de 0,004 € le litre !**
- **ne génère aucun déchet d'emballage**

- **économise les ressources naturelles** par rapport à l'eau en bouteille qui nécessite du pétrole pour la fabrication des bouteilles et le transport par la route.

Pour atténuer l'éventuel goût de chlore, il suffit de laisser reposer l'eau quelques minutes.

LAVE-VAISSELLE

Laver la vaisselle en machine, c'est utiliser 15 à 19 l d'eau au lieu de 30 à 80 l pour une vaisselle à la main.

ÉVIER

Il est possible de réutiliser l'eau de nettoyage des légumes pour **arroser les plantes**.

Un robinet qui goutte peut représenter **100 litres** d'eau perdus.

TOILETTES

Une chasse d'eau qui fuit peut représenter **1 000 litres** d'eau perdus par an.

EAU DE PLUIE

Vous pouvez **collecter l'eau de pluie** à la descente des gouttières à l'aide d'un récupérateur subventionné par la Métropole du Grand Nancy pour l'arrosage du jardin.

Réseau public
d'assainissement
collectif

Évacuation eaux usées

Regard
Compteur d'eau

Branchement d'adduction
en eau potable

RÉSEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Afin de protéger l'environnement et d'éviter un surcoût de traitement, **il est interdit** de déverser dans le réseau public d'évacuation des eaux usées toute matière solide, ainsi que les liquides dangereux ou toxiques (ex : lingettes, couches, médicaments, hydrocarbures...).

LINGERIE

Privilégier le choix d'un lave-linge et un lave-vaisselle économes en eau en s'aidant de l'**étiquette énergie**.

COMPTEUR D'EAU

Les compteurs d'eau sont la propriété de la Métropole du Grand Nancy. Le compteur peut, à tout moment, donner des informations importantes sur votre consommation et il **permet de déceler une fuite (fermer tous les robinets de la maison et vérifier que le compteur ne tourne plus)**. Le compteur doit être facilement accessible. L'abonné doit veiller à sa protection, notamment contre le gel.

BON À SAVOIR...

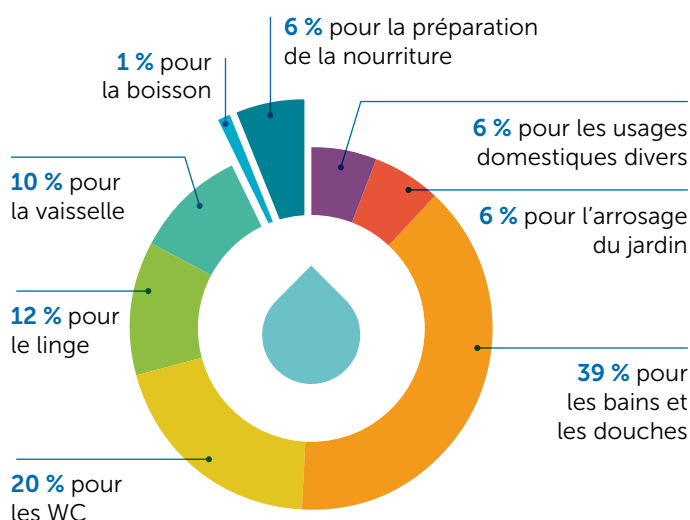
RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION D'EAU PAR FOYER EN FRANCE

FACTURE D'EAU

> **2 factures** sont envoyées par an.

> **Païement** : par TIP, chèque, prélèvement automatique (mensuel ou semestriel), en espèces auprès d'un buraliste agréé ou via le portail de l'eau : eau.grandnancy.eu/portail

Un Français consomme en moyenne 150 l d'eau par jour (soit 50 m³ par personne et par an).



→ À VOTRE ARRIVÉE

Il est nécessaire de souscrire un abonnement auprès du Grand Nancy. Pour cela, il suffit de vous rapprocher de l'accueil clientèle dont les coordonnées figurent sur le présent document. Attention, à défaut de souscription d'un nouvel abonnement, l'alimentation en eau risquerait d'être suspendue.

À VOTRE DÉPART →

N'oubliez pas de nous signaler votre départ. Lorsqu'un changement d'abonné n'est pas signalé, la consommation d'eau enregistrée après son départ reste de sa responsabilité et lui est donc facturée.

POUR VOS DÉMARCHES, CONTACTEZ-NOUS :

- sur le portail de l'eau : eau.grandnancy.eu/portail

OU

- à l'accueil clients :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h (16h le vendredi)

7, rue Pierre-Chalnot - 54000 Nancy

Tél. 03 83 91 83 83

www.grandnancy.eu

métropole
GrandNancy